



Belfort : le flex office à tout petit prix ?

Les salariés des sites de Belfort Broglie 1 et Broglie 3 vont devoir migrer sur le site de Sophie Germain. 225 salariés sont impactés par ce projet dont l'objectif premier est l'optimisation des coûts : une économie de 731K€ par an est attendue. Toutefois, les besoins spécifiques de toutes les entités concernées ne sont pas pris en compte par la direction, en particulier pour les salariés d'Innov. Nous serons attentifs à l'ensemble des problématiques remontées par le terrain, en particulier le bruit et la perte de confort pendant la période des travaux, mais aussi à l'organisation future. La direction affirme qu'il n'y aura pas de passage en Flex Office, mais des espaces dynamiques. Quelle différence ?

Le **manque d'espace** entre les postes de travail, l'absence d'intimité et l'augmentation du **niveau sonore** risquent de **dégrader** la **QVT**. **FOCom** veillera à ce que ces contraintes demeurent compatibles avec la concentration sans qu'il soit nécessaire de distribuer des casques anti-bruit.

La question du **stationnement** constitue également une source de **stress** pour les salariés que la direction ne doit **pas minimiser**. Nous serons attentifs aux demandes de lissage de télétravail qui peuvent désorienter les salariés et altérer la convivialité. Enfin, l'**espace de restauration** semble restreint et devra **être adapté** au nombre de salariés concernés.

FOCom sera vigilant sur tous ces aspects et veillera à ce que les engagements pris par la direction soient tenus.

FOCom prendra toutes ses responsabilités, dans les instances et aux côtés des salariés, pour que leurs voix et leurs droits soient défendus.



Besançon: une année pour tout changer!



Les **salariés** du site de Besançon **Russel** vont **migrer** vers Besançon **Justice** au début de l'année 2027. Au-delà de résoudre les problèmes d'insécurité, récurrents depuis la période COVID, il est aussi question pour la direction de réaliser des économies. Le site de la DR Russel coûte **840K€** par an, cette économie permettra de vite amortir les **2,5** millions d'euros de **travaux prévus** pour mettre à niveau le site de Justice.

Ce bâtiment sera donc **entièrement** rénové, les fenêtres désamiantées, et le confort des salariés devrait être sensiblement meilleur après travaux. Toutefois, l'**absence** de **restauration collective** à ce jour nous pose un sérieux **problème**. Nous resterons **attentifs** à ce sujet jusqu'à ce qu'une **solution valable** soit trouvée.

FOCom redoute des problèmes liés au **flex office** et le **bruit** pendant les travaux pour les salariés déjà présents. La **direction** s'engage à faire **effectuer** les **travaux** quand il y aura le **moins** de salariés possibles, et met fin à la CSSCT transverse qui suivait les travaux, envisageant seulement des **réunions d'informations** avec les Organisations Syndicales.

Compte-tenu des problématiques **récurrentes** et manifestement **insolubles** de Russel, **FOCom** a voté pour l'avis motivé inter syndicale sur ce projet de déménagement.

Châlons-en-Champagne : le côté sombre d'Orange / Après marche à l'ombre, travaille à l'ombre !



La direction prévoit de déménager les occupants des sites de Patton et de Joliot Curie vers un nouveau bâtiment situé rue du Domaine Pierre Pérignon. Ce projet se couple avec une fermeture de magasin, et permettra, une fois encore, des économies importantes pour la direction : on passera de 572K€ de loyer annuel à 43.6K€.

Les **salariés impactés** redoutent des problèmes de **stockage** pour les **UCI**: le magasin principal sera migré sur Reims, et seuls deux petits espaces de stockage resteront sur le site. La principale partie vitrée, au rez de jardin, est orientée à l'ouest. Devant les fenêtres, il y a une butte de terre et quelques arbres. On peut donc s'attendre à une **faible luminosité**, sauf l'après-midi en été. Sans parler des **salles de réunion** totalement **borgnes!**

Enfin, les salariés bénéficieront de **36 places de parking** dédiées, mélangées avec celles qui restent à disposition de la chambre d'agriculture. Au besoin, il y aura **30 places publiques à proximité**. Une **solution de restauration** collective a été identifiée et **doit être validée** par le pôle restauration. Le **cabinet médical** de Châlons sera **fermé** et les visites médicales se dérouleront sur le site de **Reims Murigny**.

Le **déménagement** aura lieu en **juin 2026**. **Focom** restera **vigilant** à ce que les nouveaux espaces soient suffisants, même si la direction prévoit 0.82 position de travail par salarié au lieu des 0.6 prévu par le cadre national.





PASCAL BINY





LISTE NON-CADRES Agents de Maîtrise

R NOUS ?_

Nous portons une vision constructive, réaliste et engagée pour défendre au mieux vos intérêts et contribuer à un avenir solide pour tous les personnels.





DELPHINE DUFOUR TEDD

NOTRE ENGAGEMENT EST COLLECTIF, NOTRE SOUTIEN EST SYNDICAL, ET NOTRE FORCE, C'EST VOUS. POUR QUE VOTRE RÉALITÉ SOIT PLEINEMENT REPRÉSENTÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VOTEZ POUR LA LISTE « LA FORCE COLLECTIVE », SOUTENUE PAR FOCOM. Élections CA du 18 au 20 novembre Te vote La Force Collective

LA FORCE POUR VOUS REPRÉSENTER ET LE COURAGE D'AGIR







votre défense nutre engagement.







FACEBOOK @FOCOMORANGEGNE @FOCOMORANGEGNE